

Numéro	05
Objet	ANNULATION DE SUBVENTIONS
Rapporteur	Flavienne LEMELLE

Date de convocation et d'affichage : 25 février 2022

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h40.

Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 110
- Votants (présents + pouvoirs) : 130

Présents : ABEL Jean-Pierre, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BAZIN-MALGRAS Valérie, BEAUSSIER Jean-Marie, BETTINGER Sylviane, BOISSEAU Dominique, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLANCHON David, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BURRI Marie-Luce, BUTAT André, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHATEL Laurent, CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, COURTOIS Jean-Christophe, DAHDOUN Fadl, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DENIS Valéry, DESROUSSEAU Pascal, DRAGON Jean-Luc, DRIAT Boris, DUCHÊNE Annie, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, FARINE Bruno, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, GACHOWSKI Jacques, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOULLAT Marcel, GAUTHIER Anne-Sophie, GERARD Fabien, GESNOT Dany, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GOJJARD Pascal, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, GUITON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HIMEUR Aïcha, HANDEL William, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIRTZIG Jack, HONORÉ Nicolas, HOUARD Bruno, HUMBERT Christophe, HUP Carole, JOANOT Emmanuel (suppléant), JOUAULT Gervaise, KIEHN Patricia, LASNIER Jean (suppléant), LANDREAT Pascal, LANOUX Claudie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELLE Flavienne, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Michelle, MANDELLI François, MARTINOT Bruno, MARTY Rémy, MEIRHAEGHE Jean-François, MEIRHAEGHE Sonia, MENNETRIER Nicolas, MONTAGNE Jean-Jacques, MOSER Alain, NINOREILLE Francine, NONCIAUX-GRADOS Véronique, OUADAH Karima, PAUWELS Cécile, PETIT Christine, POIVEZ Kevin, PORTIER-GUENIN Françoise, POTTIER Denis, QUINTART Sylvie, RAGUIN Jacky, RAYMOND Arnaud, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, RICHARD Vincent, RICHARD Sophie, ROBLET Bernard, ROUSSEAU Pauline, ROUSSELOT Nicole, SEBEYRAN Marc, THIENOT Régis, THOMAS Christine, TRESSOU Marie-Hélène, VAN DE ROSTYNE Alain, VIARDOT Gaëlle, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna.

Excusés et ont donné pouvoir : BECARD Francis à BAZIN-MALGRAS Valérie, BOUDADI Rachida à OUADAH Karima, BRET Marc à THOMAS Christine, CHAMPAGNE Bernard à GIRARDIN Olivier, CHOMAT Christophe à HIRTZIG Jack, CORNEVIN Jean-Pierre à ZAJAC Anna, DA ROCHA Katia à GUITON Jordan, FRAENKEL Stéphanie à BAZIN-MALGRAS Valérie, FRAPIN David à ROUSSELOT Nicole, GAURIER Marlène à RAYMOND Arnaud, GAURIER Claude à GARNERIN David, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GONCALVES José à GARIGLIO Elisabeth, GROSJEAN Patrick à VIART Jean-Michel, GUILLAUMET Virginie à LEMELLE Flavienne, JOLLIOT Marie-France à FARINE Bruno, LE CORRE Marie à LEQUIEN Ombeline, LEMELAND Carole à SEBEYRAN Marc, SERRA Frédéric à BAUDOUX Bruno, SOMSOIS Hervé à VIARDOT Gaëlle,

Excusés : BEURY Loëtitia, CASTEX Jean-Marie, HUBINOIS Alain, SAINTON Michel, SIMON Éric.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
130		130		

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 MARS 2022

ANNULATION DE SUBVENTIONS

Exposé :

1. ANNULATION ET RÉCUPÉRATION D'UNE SUBVENTION ACCORDEE A L'ASSOCIATION JEUNESSE POUR DEMAIN POUR L'ACTION « CHANTIERS PASSERELLES A DESTINATION DES JEUNES NEET »

L'association Jeunesse pour Demain a sollicité, dans le cadre de la programmation 2021 de l'appel à projets politique de la ville, une subvention de 7 961 € pour réaliser une action intitulée « Chantiers passerelles à destination des jeunes NEET ».

Par délibération n°16 du 08 avril 2021, le Conseil communautaire a attribué à l'association une subvention de 5 000 € pour accompagner la mise en œuvre de cette action.

Par courrier dématérialisé du 15 décembre 2021, l'association informait Troyes Champagne Métropole de la non-réalisation de l'action en raison des conditions sanitaires défavorables à la conduite d'une démarche collective avec des jeunes.

Par conséquent, il convient de procéder à l'annulation de cette subvention.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'ANNULER la subvention de 5 000€ attribuée à l'association Jeunesse pour Demain pour l'action intitulée « Chantiers passerelles à destination des jeunes NEET » ;**
- **DE PROCÉDER à la récupération de la subvention versée par mandat n° 1743 du 20 mai 2021.**

2. ANNULATION D'UNE SUBVENTION ACCORDÉE AU COMITÉ DE L'AUBE DE LA FÉDÉRATION DES SECOURISTES FRANÇAIS CROIX BLANCHE POUR UNE AIDE EXCEPTIONNELLE POUR L'ACQUISITION ET L'AMÉNAGEMENT DE LOCAUX

Le Conseil communautaire lors de sa séance du 07 octobre 2021 avait accordé, au comité de l'Aube de la Fédération des secouristes français Croix Blanche, une subvention d'un montant de 43 000 €, pour l'acquisition et l'aménagement de locaux rue Jean-Baptiste Colbert à La Chapelle Saint-Luc.

Par lettre du 19 novembre 2021, les services de Troyes Champagne Métropole ont été informés que le projet était abandonné au motif que le bâtiment à acquérir avait été remis en location par son propriétaire.

Par conséquent, il convient de procéder à l'annulation de cette subvention.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'ANNULER la subvention de 43 000€ attribuée au Comité de l'Aube de la Fédération des secouristes français Croix Blanche.**